

caractère féroce sous une douceur artificieuse ; jamais il ne dit un seul mot ni de la condamnation de sa mère, ni de l'exil de ses frères. Chaque jour il se composait sur Tibère : c'était le même extérieur, et presque les mêmes paroles ; ce qui fit dire à l'orateur Passienus ce mot si heureux et si connu : « Qu'il n'y avait jamais eu de meilleur esclave ni de plus mauvais maître. » Je ne puis omettre une prédiction de Tibère au sujet de Servilius Galba, alors consul, qu'il avait fait venir à Caprée. L'ayant sondé sur différents sujets, il finit par lui dire en grec : « Toi aussi, Galba, tu goûteras quelque jour à l'empire, » désignant ce pouvoir d'un moment qu'il obtint si tard. Tibère, pendant son loisir à Rhodes, s'était instruit dans la science des Chaldéens, sous Thrasyllus, dont il avait ainsi éprouvé l'habileté.

XXI. Toutes les fois qu'il voulait consulter un astrologue, il montait sur la partie la plus élevée de sa maison, qui domine sur des rochers. Un affranchi vigoureux, qui ne savait point lire et qui était seul dans sa confiance, lui amenait, par des détours escarpés, l'homme dont Tibère se proposait d'éprouver la science ; et, au retour, si l'on soupçonnait de l'ignorance ou de la supercherie, l'affranchi précipitait l'astrologue dans la mer, afin d'ensevelir avec lui le secret de son maître. On amena Thrasyllus par le même chemin ; il promit l'empire à Tibère, lui dévoila très-habilement l'avenir. Ses réponses ayant frappé le prince, il lui demanda si lui-même avait tiré son horoscope, et ce qu'il pensait de l'année, du jour où il était. Celui-ci observe de nouveau la position

gens, non damnatione matris, non exilio fratrum rupta voce; qualem diem Tiberius induisset, pari habitu, haud multum distantibus verbis. Unde mox scitum Passieni oratoris dictum percrebuit, « neque meliorem unquam servum, neque deteriorem dominum fuisse. » Non omiserim præsigium Tiberii de Serv. Galba, tum consule; quem accitum, et diversis sermonibus pertentatum, postremo græcis verbis in hanc sententiam allocutus : « Et tu, Galba, quandoque degustabis imperium, » seram ac brevem potentiam significans, scientia Chaldæorum artis, ejus apiscendæ otium apud Rhodum, magistrum Thrasyllum, habuit, peritiam ejus hoc modo expertus.

XXI. Quoties super negotio consultaret, edita domus parte ac liberti unius conscientia utebatur : is, litterarum ignarus, corpore valido, per avia ac derupta (nam saxis domus imminet) præibat eum ejus artem experiri Tiberius statuisset; et regredientem, si vanitatis aut fraudum suspicio incesserat, in subjectum mare præcipitabat, ne index arcani existeret. Igitur Thrasyllus, iisdem rupibus inductus, postquam percunctantem commoverat imperium ipsi et futura sollerter patefaciens, interrogatur « an suam quoque genitalem horam comperisset, quem tum annum, qualem diem haberet. » Ille, positus

des astres, hésite, pâlit, et, ses observations ne faisant qu'augmenter de plus en plus sa surprise et sa frayeur, il s'écrie enfin que le moment est critique, qu'il touche presque à sa dernière heure. Tibère, l'embrassant, le rassure sur le péril qu'il avait deviné, et, dès lors, regardant ses prédictions comme un oracle, il l'admit dans sa plus intime confiance.

XXII. Pour moi, ces faits et d'autres semblables me font douter si les événements de cette vie sont asservis à une fatalité immuable ou s'ils roulent au gré du hasard. Je vois même de la contrariété dans les plus anciens philosophes et dans leurs disciples. Les uns, et c'est le plus grand nombre, pensent « que notre commencement, que notre fin, que l'homme, en un mot, est indifférent aux dieux ; » et ils allèguent les fréquentes calamités des bons et la prospérité des méchants. D'autres, au contraire, nous soumettent « à une destinée, mais indépendante du cours des étoiles, et qui n'est que l'enchaînement éternel des causes premières. » Toutefois ils nous accordent la liberté dans le choix de nos actions ; mais ils prétendent « qu'un premier choix entraîne une suite de conséquences inévitables ; que les biens et les maux ne sont point ce que le peuple pense ; qu'on est heureux malgré des disgrâces apparentes, et misérable au sein des richesses, si l'on supporte avec constance la mauvaise fortune, ou si l'on abuse de la bonne. » Au reste, la plupart des hommes ne renonceraient point à l'idée que « l'avenir de chaque mortel ne soit fixé dès le premier moment de sa naissance, et que, si les prédictions sont démenties par les faits,

siderum ac spatia dimensus, hæere primo, dein pavescere, et, quantum introspiceret, magis ac magis trepidus admirationis et metus, postremo exclamat « ambiguum sibi ac prope ultimum discrimen instare. » Tum complexus eum Tiberius præscium periculorum et incolumem fore gratatur; quæque dixerat oraculi vice accipiens, inter intimos amicorum tenet.

XXII. Sed mihi, hæc ac talia audienti, in incerto judicium est fatone res mortalium et necessitate immutabili, an forte, volvantur : quippe sapientissimos veterum, qui que sectam eorum æmulantur, diversos reperies, ac multis insitam opinionem « non initia nostri, non finem, non denique homines diis curæ : ideo creberrima et tristitia in bonos, et læta apud deteriores esse. » Contra alii, fatum quidem congruere rebus, putant; sed non e vagis stellis, verum apud principia et nexus naturalium causarum : ac tamen electionem vitæ nobis relinquunt; « quam ubi elegeris, certum imminetium ordinem; neque mala vel bona, quæ vulgus putet : multos qui conflictari adversis videntur beatos, ac plerosque, quanquam magnas per opes, miserimos; si illi gravem fortunam constanter tolerent, hi prospera inconsulte utantur. » Ceterum plurimis mortalium non eximitur, quin « primo cujusque ortu ventura destinentur; sed quædam secus quam dicta sint cadere, fallacis ignara di-

ce ne soit la faute des imposteurs. Ainsi l'on n'a plus de confiance dans cet art, dont la certitude s'est démontrée par des faits, et dans les temps anciens et dans le nôtre; » en effet, le fils de ce même Thrasyllé prédit l'empire à Néron, et c'est ce que je rapporterai dans le temps, pour ne pas trop m'éloigner maintenant de mon sujet.

XXIII. Asinius Gallus mourut cette même année. On sut bien qu'il avait péri de faim, mais on ignora si sa mort avait été volontaire ou forcée. On demanda à Tibère la permission de l'ensevelir; il n'eut point de honte de l'accorder et de se plaindre du sort qui enlevait un coupable avant qu'il fût hautement convaincu. En effet, le temps avait manqué pendant les trois années de prison où l'on fit languir un vieillard consulaire et père de tant de consulaires. On apprit ensuite la mort de Drusus : de misérables aliments, la bourre qu'il arracha de son lit, prolongèrent sa vie jusqu'au neuvième jour. Quelques-uns ont rapporté que Macron, lorsqu'il arrêta Séjan, avait eu l'ordre, au cas que celui-ci prit les armes, de tirer Drusus du palais où on le tenait prisonnier, et de le mettre à la tête du peuple. Le bruit même courut que Tibère se réconcilierait avec son petit-fils et avec sa bru : c'en fut assez pour qu'il préférât la cruauté au repentir.

XXIV. Sa haine poursuivit encore Drusus après sa mort. Il lui reprocha des prostitutions infâmes, de l'acharnement contre les siens et une haine implacable contre la république. Le détail de ses actions et de ses paroles, rédigé jour par jour, fut lu publiquement. On y vit, ce qui parut le comble de l'atrocité, Drusus,

centium : ita corrumpi fidem artis, cujus clara documenta et antiqua ætas et nostra tulerit. » Quippe a filio ejusdem Thrasylli prædictum Neronis imperium in tempore memorabitur, ne nunc incepto longius abierim.

XXIII. Iisdem consulibus, Asinii Galli mors vulgatur, quem egestate cibi peremptum haud dubium; sponte, vel necessitate, incertum habebatur. Consultusque Cæsar an sepeliri sineret, non erubuit permittere, ultroque incusare casus qui reum abstulissent, antequam coram convinceretur : scilicet medio triennio defuerat tempus subeundi judicium consulari seni, tot consularium parenti. Drusus deinde exstinguitur, quum se miserandis alimentis, mandendo e cubili tomento, nonum ad diem detinuisset. Tradidere quidam præscriptum fuisse Macroni, si arma ab Sejano tentarentur, extractum custodia juvenem (nam in palatio attinebatur) ducem populo imponere : mox, quia rumor incedebat fore ut nurui ac nepoti conciliaretur Cæsar, sævitiam quam pœnitentiam maluit.

XXIV. Quin et invecus in defunctum, probra corporis, exitiabilem in suos, infensum reipublicæ animus objecit, recitarique factorum dictorumque ejus descripta per dies jussit; quo non aliud atrocius visum : adstittisse tot per

pendant des années entières, entouré de traîtres chargés d'épier son visage, ses gémissements, ses soupirs cachés. A peine croyait-on qu'un aïeul eût pu entendre, lire, faire lire tant d'horreurs; mais les lettres du centurion Accius et de l'affranchi Didyme étaient positives : elles marquaient jusqu'au nom des esclaves qui, lorsque Drusus voulait sortir de son appartement, l'y repoussaient par des menaces ou par des violences. Le centurion rapportait même, avec un air de triomphe, ses insultes barbares et toutes les circonstances de l'agonie de Drusus, qui d'abord, dans un délire simulé, hasarda quelques emportements contre Tibère, et qui enfin, quand il vit sa mort inévitable, médita, étudia, exhala les imprécations les plus terribles contre un monstre, « l'assassin de sa bru, de son neveu, de ses petits-fils, qui avait rempli de meurtres toute sa maison, lui souhaitant des tourments capables de satisfaire et son nom, et sa famille, et ses aïeux, et ses descendants. » Les sénateurs murmurèrent plusieurs fois, comme pour protester contre ces idées sinistres; mais leurs vrais sentiments étaient la crainte et une horreur profonde, en pensant que Tibère, autrefois si habile à couvrir ses crimes d'artificieuses obscurités, en fût venu à cet excès de confiance que, entr'ouvrant pour ainsi dire les murailles du palais, il osât montrer son petit-fils frappé par un centurion, battu par des esclaves, implorant pour sa subsistance les plus vils aliments, et les implorant en vain.

XXV. L'impression de cette mort n'était point encore effacée, lorsqu'on apprit celle d'Agrippine. Je présume qu'après le supplice de Séjan l'espérance lui fit prolonger sa vie, mais qu'ensuite, ne voyant point d'adoucissement à son sort, elle se laissa périr de

annos, qui vultum, gemitus, occultum etiam murmur exciperent, et potuisse avum audire, legere, in publicum promere, vix fides; nisi quod Actii centurionis et Didymi epistolæ servorum nomina præferabant, ut quis egredientem cubiculo Drusum pulsaverat, exterruerat; etiam sua verba centurio, sævitiam plena, tanquam egregium, vocesque deficientis adjecerat, quis primo alienationem mentis simulans, quasi per dementia, funesta Tiberio, mox, ubi expes vitæ fuit, meditata compositasque diras imprecabatur : « ut quemadmodum nurum filiumque fratris et nepotes domumque omnem cædibus complevisset, ita pœnas nomini generique majorum et posteris exsolveret. » Obturbabant quidem patres, specie detestandi : sed penetrabat pavor et admiratio, callidum olim et tegendis sceleribus obscurum huc confidentiam venisse, ut, tanquam demotis parietibus, ostenderet nepotem sub verbere centurionis, inter servorum ictus, extrema vitæ alimenta frustra orantem.

XXV. Nondum is dolor exoleverat, quum de Agrippina auditum, quam, interfecto Sejano, spe sustentatam provixisse reor, et, postquam nihil de sævitia

faim ; à moins que Tibère ne lui eût lui-même choisi cette mort, qui pouvait paraître volontaire. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il accabla sa mémoire des plus odieuses imputations ; il l'accusa « d'impudicité, d'adultère avec Gallus, et débita que c'était la mort de ce Romain qui l'avait jetée dans le dégoût de la vie. » Mais, si Agrippine avait un besoin de dominer qui lui rendait l'égalité insupportable, sa virile ambition la préservait des faiblesses de son sexe. Tibère observa « que la mort d'Agrippine était arrivée deux ans après le supplice de Séjan, à pareil jour, et que le souvenir en devait être consigné. » Il se vanta de ne l'avoir ni fait étrangler, ni exposer aux Gémonies. On le remercia publiquement de cette clémence, et l'on ordonna que tous les ans, le quinze des calendes de novembre, époque des deux morts, on consacrerait un don à Jupiter.

XXVI. Ce fut peu de temps après que Cocceius Nerva, l'ami inséparable de Tibère, habile dans le droit civil et dans le droit religieux, jouissant de toute sa faveur, exempt de toute infirmité, prit la résolution de mourir. Tibère, instruit de ce dessein, ne quitte point Nerva ; il le questionne, il le supplie, il lui avoue enfin combien il est pénible pour son cœur, injurieux pour sa réputation, que le meilleur de ses amis cherche la mort sans aucun sujet de haïr la vie. Sourd à ces représentations, Nerva refusa obstinément toute nourriture. Les confidens de ses pensées rapportent que, frappé des maux de la république, qu'il voyait de plus près, il voulut, moitié indignation, moitié crainte, se ménager une fin honorable, tandis que sa fortune et sa renommée n'avaient point encore reçu d'atteinte. La perte d'Agrippine, ce qui

remittebatur, voluntate extinctam : nisi si, negatis alimentis, assmulatus est finis qui videretur sponte sumptus. Enimvero Tiberius foedissimis criminationibus exarsit, impudicitiam arguens, et Asinium Gallum adulterum, ejusque morte ad tedium vitæ compulsam. Sed Agrippina, æqui impatientis, dominandi avida, virilibus curis, feminarum vitia exuerat. Eodem die defunctam, quo biennio ante Sejanus pœnas luisset, memoriaeque id prodendum, addidit Caesar; jactavitque quod non laqueo strangulata neque in Gemonias projecta foret. Actæ ob id grates, decretumque ut quintodecimo kalendas novembris, utriusque necis die, per omnes annos donum Jovis sacraretur.

XXVI. Haud multo post Cocceius Nerva, continuus principis, omnis divinæ humanique juris sciens, integro statu, corpore illæso, moriendi consilium cepit. Quod ut Tiberio cognitum, assidere, causas requirere, addere preces, fateri postremo grave conscientie, grave famæ suæ, si proximus amicorum, nullis moriendi rationibus, vitam fugeret. Adversatus sermonem Nerva abstinentiam cibi conjunxit. Ferebant gnari cogitationum ejus quanto propius mala reipublicæ viseret, ira et metu, dum integer, dum intentatus, honestum finem

est à peine croyable, entraîna celle de Plancine. Cette veuve de Pison, qui avait triomphé si publiquement de la mort de Germanicus, avait échappé à la disgrâce de son époux, protégée par l'inimitié d'Agrippine non moins que par les sollicitations d'Augusta. Sitôt qu'elle ne fut plus soutenue par la haine et par la faveur, la justice prévalut. Accusée de crimes trop notoires, elle se tua elle-même : punition plus tardive qu'injuste.

XXVII. Au milieu de tant d'événemens sinistres, ce fut encore un chagrin de voir Julie, fille de Drusus, veuve de Néron, se mésallier avec Rubellius, dont plusieurs Romains avaient vu l'aïeul, citoyen de Tibur et simple chevalier. Sur la fin de l'année, on décerna les funérailles de censeur à Ælius Lamia, qui, délivré enfin de ce vain gouvernement de Syrie, où jamais on ne lui permit de se rendre, avait été nommé préfet de Rome. Sa naissance était distinguée ; sa vieillesse fut active, et l'injustice qu'il avait éprouvée augmenta sa gloire. La mort de Flaccus Pomponius, alors propréteur de Syrie, donna lieu à une lettre de Tibère ; il se plaignit de ce que les Romains les plus distingués, les plus propres au commandement des armées, refusaient cet emploi, ce qui le réduisait à prier le sénat de contraindre les consulaires à se charger des gouvernemens. Tibère oubliait sans doute que depuis dix ans il empêchait Arruntius de se rendre en Espagne. Lépide mourut aussi cette année. J'ai assez parlé, dans les livres précédents, de sa prudence et de sa modération, et il est inutile de s'étendre sur sa naissance. On connaît tous les

vouisse. Ceterum Agrippinæ perniciis, quod vix credible, Plancinam traxit. Nupta olim Cn. Pisoni, et palam læta morte Germanici, quum Piso caderet, precibus Augustæ, nec minus inimicitiis Agrippinæ, defensa erat : ut odium et gratia desiere, jus valuit ; petitaque criminibus haud ignotis, sua manu. sera magis quam immerita supplicia persolvit.

XXVII. Tot luctibus funesta civitate, pars mœroris fuit, quod Julia, Drusi filia, quondam Neronis uxor, denupsit in domum Rubelli Blandi, ejus avum, Tiburtem, equitem romanum, plerique meminerant. Extremo anni, mors Ælii Lamiæ funere censorio celebrata, qui, administrandæ Syriæ imagine tandem exsolutus, Urbi præfuerat. Genus illi decorum, vivida senectus ; et non permissa provincia dignationem addiderat. Exin, Flacco Pomponio Syriæ proprætore defuncto, recitantur Cæsaris litteræ, quæ incusabat « egregium quemque, et regendis exercitibus idoneum, abnuere id munus ; seque ea necessitudine ad preces cogi, per quas consularium aliqui capessere provincias adigerentur, » oblitus Arruntium, ne in Hispaniam pergeret, decimum jam annum attineri. Obiit eodem anno et M. Lepidus, de ejus moderatione atque sapientia in prioribus libris satis collocavi. Neque nobilitas diutius demon-

grands hommes qu'a produits la famille des Émiles, et ceux de ce nom dont la vertu dégénéra jouirent encore d'une destinée brillante.

XXVIII. Sous le consulat de Fabius et de Vitellius, le phénix, après un long période de siècles, reparut en Égypte. Son retour donna lieu à beaucoup de dissertations des plus savants hommes de ce pays et de la Grèce. Je vais rapporter les faits les plus généralement avoués, et quelques autres moins sûrs, mais qu'il n'est pas inutile de connaître. Le phénix est consacré au soleil, et tous ceux qui l'ont décrit s'accordent à lui donner une figure et un plumage différents des autres oiseaux. On a varié sur la durée de sa vie; la plupart la fixent à cinq cents ans, et quelques-uns à quatorze cent soixante et un. Ils assurent que le premier phénix parut sous Sésostris, le second sous Amasis, un autre sous Ptolémée, troisième Macédonien qui régna en Égypte; que tous trois prirent leur vol vers la ville d'Héliopolis, au milieu d'un nombreux cortège d'autres oiseaux qu'attirait la singularité de leur forme. Mais on se perd dans cette antiquité. Entre Ptolémée et Tibère, il n'y a pas eu tout à fait deux cent cinquante ans, ce qui a fait croire à quelques-uns que le dernier n'était point le vrai phénix d'Arabie, n'ayant aucun des caractères que l'ancienne tradition donne à l'autre. En effet, celui-ci, dit-on, quand le nombre de ses années est révolu et que sa fin approche, construit dans son pays un nid qu'il féconde. Bientôt sort un jeune phénix, dont le premier soin, quand il est adulte, est d'aller ensevelir son père, et il

stranda est : quippe Æmilium genus fecundum bonorum civium, et qui eadem familia corruptis moribus, illustri tamen fortuna egere.

XXVIII. Paulo Fabio, L. Vitellio consulibus, post longum sæculorum ambitum, avis phœnix in Ægyptum venit, præbuitque materiem doctissimis indigenarum et Græcorum multa super eo miraculo disserendi de quibus congruunt, et plura ambigua, sed cognitu non absurda, promere libet. Sacrum soli id animal, et ore ac distinctu pinnarum a ceteris avibus diversum, consentiunt qui formam ejus definere. De numero annorum varia traduntur : maxime vulgatum, quingentorum spatium; sunt qui asseverent mille quadringentos sexaginta unum interjici; prioresque alites Sesostride primum, post Amaside, dominantibus, dein Ptolemæo, qui ex Macedonibus tertius regnavit, in civitatem cui Heliopolis nomen advolavisse, multo ceterarum volucrum comitatu, novam faciem mirantium. Sed antiquitas quidem obscura : inter Ptolemæum ac Tiberium minus ducenti quinquaginta anni fuerunt; unde nonnulli falsum hunc phœnicem, neque Arabum e terris, credere, nihilque usurpavisse ex his quæ vetus memoria firmavit : confecto quippe annorum numero, ubi mors propinquet, suis in terris struere nidum, eique vim genitalem affundere, ex qua fœtum oriri; et primam adulto curam sepe-

n'exécute point ce projet témérairement; ce n'est qu'après s'être chargé de myrrhe, après s'être essayé à de longs trajets, et lorsque enfin sa vigueur peut suffire à son fardeau et à son voyage, qu'il prend le corps de son père et va le porter sur l'autel du Soleil, où il le brûle. Ceci est incertain et mêlé de fables; néanmoins il n'est point douteux que cet oiseau ne paraisse quelquefois en Égypte.

XXIX. Cependant le sang coulait à Rome sans interruption. Labéon, qui avait gouverné la Mésie, se fit ouvrir les veines, et fut imité par sa femme, Paxéa : la crainte des bourreaux multipliait ainsi les morts volontaires. D'ailleurs, ceux qui se laissaient condamner étaient dépouillés de leurs biens, privés de sépulture; ceux au contraire qui s'exécutaient eux-mêmes assuraient leurs testaments et leurs funérailles : c'était la récompense de leur prompt détermination. Tibère, dans sa lettre au sénat, dit : « L'usage de nos ancêtres, lorsqu'ils voulaient rompre avec un ami, était de lui interdire leur maison, ce qui consommait la rupture; il avait suivi leur exemple à l'égard de Labéon; mais lui, se voyant pressé sur ses malversations dans sa province, et sur d'autres chefs d'accusation, avait voulu rendre le prince odieux pour paraître innocent; sa femme avait pris faussement l'alarme : quoique coupable, elle n'eût point été inquiétée. » On intenta ensuite une nouvelle accusation à Scaurus, illustre par son nom et par son éloquence, décrié par ses mœurs. Ce ne fut point l'amitié de Séjan qui le perdit, ce fut la haine non moins funeste de Macron, qui mettait plus d'art et de secret dans ses vengeances. Scaurus avait

liendi patris; neque id temere, sed, sublato murrhæ pondere, tentatoque per longum iter, ubi par oneri, par meatui sit, subire patrium corpus, inque Solis aram perferre atque adolere. Hæc incerta et fabulosis aucta. Ceterum aspicí aliquando in Ægypto eam volucem non ambigitur.

XXIX. At Romæ, cæde continua, Pomponius Labeo, quem præfuisse Mœsiæ retuli, per abruptas venas sanguinem effudit; æmulataque est conjux Paxæa. Nam promptas ejusmodi mortes metus carnificis faciebat, et quia damnati, publicatis bonis, sepultura prohibebantur, eorum qui de se statuebant humabantur corpora, manebant testaments, pretium festinandi. Sed Cæsar, missis ad senatum litteris, disseruit « morem fuisse majoribus, quoties dirimerent amicitias, interdicere domo, eumque finem gratiæ ponere : id se repetivisse in Labeone; atque illum, quia male administratæ provinciæ aliorumque criminum urgebatur, culpam invidia velavisse; frustra conterrita uxore, quam, etsi nocentem, periculi tamen expertem fuisse. » Mamercus dein Scaurus rursus postulatur, insignis nobilitate et orandis causis, vita probrosus. Nihil hunc amicitia Sejani, sed labefecit haud minus validum ad exitia Macronis odium, qui easdem artes occultius exercebat; detuleratque argumentum tra-

fait une tragédie; Macron, sous main, en dénonça le sujet et quelques vers qui pouvaient s'appliquer au prince : mais, en public, les délateurs, Cornélius et Servilius, lui reprochèrent seulement un adultère avec Livie et des sacrifices magiques. Scaurus, en digne descendant des anciens Émiles, prévint son jugement, à l'instigation de sa femme Sextia, qui conseilla tout ensemble et partagea sa mort.

XXX. Cependant les délateurs eux-mêmes étaient punis quand l'occasion se présentait. Servilius et Cornélius, qu'avait décriés la perte de Scaurus, ayant reçu de l'argent de Ligur pour se désister de leur accusation, furent confinés dans une île, avec l'interdiction de l'eau et du feu; et un ancien édile, Abudius Ruso, qui avait commandé une légion sous Gétulicus, essaya de perdre son général, en l'accusant d'avoir voulu que son fils devint le gendre de Séjan; il fut aussitôt condamné et chassé de Rome. Gétulicus commandait alors les légions de la haute Germanie; il est incroyable à quel point il s'était concilié l'amour des soldats: prodigue de clémence, s'inquiétant peu de sa dignité, et par son beau-père Apronius pouvant compter encore sur l'autre armée. C'est un bruit constant qu'il osa écrire à Tibère « que s'il avait recherché l'alliance de Séjan, c'était par le conseil du prince; il avait pu se tromper ainsi que l'empereur; mais Tibère ne devait point rendre funeste aux autres une erreur qu'il se pardonnait à lui-même; il était, il resterait inviolablement fidèle, tant qu'on ne l'attaquerait point; mais il regarderait son rappel comme un arrêt de mort; et,

gœdiæ a Scauro scriptæ, additis versibus qui in Tiberium flecterentur. Verum, ab Servilio et Cornelio accusatoribus, adulterium Livie, magorum sacra objectabantur. Scaurus, ut dignum veteribus Emiliis, damnationem anteit; hortante Sextia uxore, quæ incitamentum mortis et particeps fuit.

XXX. Ac tamen accusatores, si facultas incideret, pœnis afficiebantur: ut Servilius Corneliusque, perditio Scauro famosi, quia pecuniam a Vario Ligure, omittendæ delationis, ceperant, in insulas, interdicto igni atque aqua, demoti sunt; et Abudius Ruso, functus ædilitate, dum Lentulo Gætulico, sub quo legioni præfuerat, periculum facessit, quod is Sejani filium generum destinasset, ultro damnatur atque Urbe exigitur. Gætulicus ea tempestate Superioris Germaniæ legiones curabat, mirumque amorem assecutus erat; effusæ clementiæ, modicus severitate, et proximo quoque exercitui, per L. Apronium socerum, non ingratus: unde fama constans ausum mittere ad Cæsarem litteras, « affinitatem sibi cum Sejano haud sponte, sed consilio Tiberii, cœptam; perinde se, quam Tiberium, falli potuisse; neque errorem eundem illi sine fraude, aliis exitio, habendum: sibi fidem integram, et, si nullis insidiis peteretur, mansuram; successorem non aliter, quam indicium mortis, acceptu-

enfin, il proposait un traité par lequel, en cédant à Tibère le reste de l'empire, il se réservait sa province. » Ce fait paraît étrange; mais ce qui le ferait croire, c'est que, de tous les alliés de Séjan, Gétulicus fut le seul épargné et conserva même une grande faveur. Tibère comprit qu'au déclin de son âge, chargé de la haine publique, l'opinion plus que la force soutenait son pouvoir.

XXXI. Sous le consulat de Caius Cestius et de Marcus Servilius, quelques grands de la nation des Parthes vinrent à Rome, à l'insu de leur roi Artaban. Celui-ci, fidèle aux Romains et juste envers ses sujets tant qu'il fut contenu par Germanicus, manifesta bientôt et son orgueil contre nous et sa cruauté contre ses peuples. Ses victoires sur des nations voisines l'avaient gonflé d'orgueil, tandis que la vieillesse pusillanime de Tibère ne lui inspirait que du mépris. A la mort d'Artaxias, il se saisit de l'Arménie, lui donna pour roi Arsace, l'aîné de ses fils; et, joignant l'insulte à l'usurpation, il envoya réclamer les trésors que Vonon avait laissés en Syrie et en Cilicie. Il fit demander en même temps qu'on rétablît les anciennes limites des Perses et des Macédoniens, menaçant, dans ses bravades insolentes, de reprendre tout ce qu'avait possédé Cyrus, et, depuis, Alexandre. Sinnacès, également distingué par ses richesses et par sa naissance, était celui qui avait le plus de part à cette députation secrète des Parthes, et, après lui, l'eunuque Abdus: cet état n'ôte point la considération chez les barbares; il conduit même ordinairement au pouvoir. Ces deux hommes s'associèrent d'autres grands de leur nation;

rum: firmarent velut fœdus, quo princeps ceterarum rerum potiretur, ipse provinciam retineret. » Hæc, mira quanquam, fidem ex eo trahebant, quod unus omnium Sejani affinium incolumis multaque gratia mansit; reputante Tiberio publicum sibi odium, extremam ætatem, magisque fama quam vi stare res suas.

XXXI. C. Cestio, M. Servilio consulibus, nobiles Parthi in Urbem venire, gnaro rege Artabano. Is metu Germanici fidus Romanis, æquabilis in suos, mox superbiam in nos, sævitiam in populares, sumpsit; fretus bellis quæ secunda adversum circumjectas nationes exercebat, et senectutem Tiberii, ut inermem, despiciens, avidusque Armeniæ, cui, defuncto rege Artaxia, Arsacem liberorum suorum veterrimum imposuit, addita contumelia, et missis qui gazam a Vonone relictam in Syria Ciliciaque reposcerent; simul veteres Persarum ac Macedonum terminos, seque invasurum possessa Cyro et post Alexandro, per vaniloquentiam ac minas, jaciebat. Sed Parthis mittendi secretos nuncios validissimus auctor fuit Sinnaces, insigni familia, ac perinde opibus, et proximus huic Abdus, adeptæ virilitatis: non despectum id apud Barbaros, ultroque potentiam habet. li, adscitis et aliis primoribus, quia nemî-

mais, comme ils n'avaient point d'Arsacides pour mettre sur le trône, la plupart ayant été tués par Artaban et les autres étant encore trop jeunes, ils demandaient à Rome Phraate, fils du roi Phraate : « il suffisait d'un chef et d'un nom, de l'agrément de César, d'un Arsacide qui se fit voir sur la rive de l'Euphrate. »

XXXII. C'est ce que voulait Tibère. Il comble Phraate de présents, et le destine au trône de son père, persistant à employer contre les étrangers ses moyens ordinaires, la politique et la ruse, sans compromettre ses armes. Pendant ce temps, Artaban avait découvert la conspiration; tantôt la crainte l'arrêtait, tantôt il était emporté par une ardeur de vengeance; car, pour les barbares, différer est une bassesse; ils trouvent de la grandeur à exécuter sur-le-champ. Toutefois la politique prévalut; il sut, par des apparences d'amitié, attirer Abdus à un festin, et s'en assurer par un poison lent; il captura Sinnacès par la dissimulation, par des présents, par des emplois; et, dans l'intervalle, Phraate, qui avait quitté la vie des Romains, dont il avait une longue habitude, pour reprendre, en Syrie, celle des Parthes, n'ayant pas la force de soutenir leurs excès, fut emporté par une maladie. Ce contre-temps ne changea rien aux projets de Tibère : il oppose à Artaban un autre compétiteur, Tiridate, prince du même sang; il choisit l'Ibérien Mithridate pour reconquérir l'Arménie, le réconcilie avec son frère Pharasmane, qui régnait dans l'Ibérie même, et nomme Vitellius pour diriger dans l'Orient ces grandes opérations. Je n'i-

nem gentis Arsacidarum summæ rei imponere poterant, interfectis ab Artabano plerisque aut nondum adultis, Phraaten, regis Phraatis filium, Roma posebant : « nomine tantum et auctore opus, ut sponte Cæsaris, ut genus Arsacis ripam apud Euphratis cerneretur. »

XXXII. Cupitum id Tiberio : ornat Phraaten, accingitque paternum ad fastigium, destinata retinens, consiliis et astu res externas moliri, arma procul habere. Interea, cognitis insidiis, Artabanus tardari metu, modo cupidine vindictæ mardescere : et Barbaris cunctatio servilis, statim exsequi regium, videtur. Valuit tamen utilitas, ut Abdum, specie amicitia vocatum ad epulas, lento veneno illigaret, Sinnacem dissimulatione ac donis, simul per negotia, moraretur. Et Phraates apud Syriam, dum, omisso cultu romano, cui per tot annos insueverat, instituta Parthorum insumit, patriis moribus impar, morbo absumptus est. Sed non Tiberius omisit incepta. Tiridaten, sanguinis ejusdem, æmulum Artabano, recipendamque Armeniæ Iberum Mithridaten, deligit, conciliatque fratri Pharasmani, qui gentile imperium obtinebat; et cunctis que apud Orientem parabantur L. Vitellium præfecit. Eo de homine haud sum

gnore point la renommée sinistre qu'a maintenant ce Romain, et ce qu'on impute de honteux à sa mémoire; mais il n'est pas moins vrai que, dans l'administration des provinces, il montra une vertu antique. A son retour, la crainte de Cæsar et la familiarité de Claude le transformèrent en un vil esclave, tellement que son nom rappelle aujourd'hui l'idée de l'adulation la plus abjecte; sa fin fit oublier ses commencements, et les vertus de sa jeunesse furent effacées par l'opprobre de ses vieux jours.

XXXIII. Cependant Mithridate porte les premiers coups; il détermine Pharasmane à seconder ses efforts par la ruse et par la force; on trouva des corrupteurs qui, avec de l'or, achetèrent des esclaves d'Arsace la mort de leur maître; en même temps des troupes nombreuses d'Ibériens inondent l'Arménie et s'emparent de la ville d'Artaxate. A la première nouvelle de ces événements, Artaban charge son fils Orode de sa vengeance; il lui donne une armée de Parthes; il envoie soudoyer des mercenaires. De son côté, Pharasmane se ligue avec les Albaniens, fait venir les Sarmates, dont les rois se vendent à quiconque les paye, et qui alors, ayant reçu de l'argent des deux partis, leur promirent à chacun des troupes. Mais les Ibériens étant maîtres du pays, leurs auxiliaires se répandirent promptement dans l'Arménie par la porte Caspienne; ceux des Parthes, au contraire, ne purent y pénétrer, parce que l'ennemi occupait les autres passages, et que le seul qui restait, entre la mer et les dernières montagnes d'Albanie, était impraticable l'été, où les vents élésiens submergent cette côte : ce n'est qu'en hiver, lorsqu'un vent du sud-ouest refoule les eaux et rejette la mer sur elle-même, que ses rivages sont découverts.

ignarus sinistram in Urbe famam, pleraque fœda memorari : ceterum regendis provinciis prisca virtute egit; unde regressus, et formidine C. Cæsaris, familiaritate Claudii, turpe in servitium mutatus, exemplar apud posteros adulatorii dedecoris habetur; cesseruntque prima postremis, et bona juventa senectus flagitiosa obliteravit.

XXXIII. At, ex regulis, prior Mithridates Pharasmanen perpulit dolo et vi conatus suos juvare; repertique corruptores ministros Arsacis multo auro ad scelus cogunt. Simul Iberi magnis copiis Armeniam irrumpunt, et urbe Artaxata potiuntur. Quæ postquam Artabano cognita, filium Orodem ultorem parat, datque Parthorum copias, mittit qui auxilia mercede facerent. Contra Pharasmanes adungere Albanos, accire Sarmatas; quorum sceptuchi, utrinque donis acceptis, more gentico diversa induere. Sed Iberi, locorum potentes, Caspia via Sarmatam in Armenios raptim effundunt : at qui Parthis adventabant facile arcebantur, quum alios incessus hostis clausisset, unum reliquum, mare inter et extremos Albanorum montes, ætas impediret; quia flatibus etesiarum implentur vada; hibernus auster revolvit fluctus, pulsoque introrsus freto brevia litorum nudantur.

XXXIV. Pharasmane, renforcé par ses alliés, offrit la bataille à Orode, qui n'était point appuyé de ses auxiliaires; et, sur son refus, il se mit à le harceler. Il venait le braver jusque sous ses retranchements; il inquiétait ses fourrageurs; souvent même le camp des Parthes était tout entouré de postes et comme assiégé. Enfin ceux-ci, peu accoutumés aux affronts, s'attrouperent autour de leur roi, et demandent le combat. La seule force des Parthes consiste dans leur cavalerie, et Pharasmane avait de plus une infanterie excellente. Les Albaniens et les Ibériens, habitant un pays montueux, en étaient plus endurcis à la fatigue et au travail. Ils se prétendaient issus des Thessaliens qui accompagnèrent Jason, lorsque, après l'enlèvement de Médée, dont il eut des enfants, ce Grec revint monter sur le trône vacant de Colchos. Plusieurs de leurs monuments portent même le nom de Jason, qu'ils révèrent ainsi que l'oracle Phrixus; et jamais ils ne sacrifieraient un bélier, croyant que Phrixus monta cet animal: soit que ce fût effectivement un bélier, ou simplement le nom de son vaisseau. Tandis que les deux armées s'avançaient en bataille, les deux chefs exhortèrent leurs troupes: le Parthe « opposait à la gloire des Arsacides, maîtres de l'Orient, l'obscurité de ce ramas d'Ibériens et de mercenaires; » Pharasmane représentait aux siens « qu'ils n'avaient jamais subi le joug des Parthes; que, plus ils osaient maintenant, plus il y aurait d'honneur à vaincre, ou de honte et de péril à fuir. » Il leur faisait comparer leurs bataillons hérissés de fer à l'or dont brillaient les Mèdes; il leur montrait d'un côté des hommes, de l'autre du butin.

XXXIV. Interim Oroden, sociorum inopem, auctus auxilio Pharasmanes vocare ad pugnam, et detrectantem incessere, adequitare castris, infensare pabula; ac sæpe, in modum obsidii, stationibus cingebat: donec Parthi, contumeliam insolentes, circumstisterent regem, poscerent prælium. Atque illis sola in equite vis; Pharasmanes et pedite valebat. Nam Iberi Albanique, saluosos locos incolentes, duritiæ patientiæque magis insuevere. Feruntque se Thessalis ortos, qua tempestate Jason, post avectam Medeam genitosque ex ea liberos, inanem mox regiam Ætæ vacuosque Colchos repetivit. Multaque de nomine ejus, et oraculum Phixi celebrant: nec quisquam ariete sacrificaverit, credito vexisse Phrixum; sive id animal, seu navis insigne fuit. Ceterum, directa utrinque acie, Parthus « imperium Orientis, claritudinem Arsacidarum, contraque ignobilem Iberum mercenario milite, » disserebat. Pharasmanes, « integros semet a parthico dominatu; quanto majora peterent, plus decoris victores, aut, si terga darent, flagitii atque periculi latus; » simul horridam suorum aciem, picta auro Medorum agmina, hinc viros, inde prædam ostendere.

XXXV. Pour les Sarmates, ils ne s'en tenaient point à la voix de leur chef: ils s'excitent l'un l'autre « à laisser leurs flèches, à se jeter brusquement sur l'ennemi, à le serrer de près. » La bataille offrit alors un spectacle varié. Les Parthes, qui ont l'art de fuir pour assaillir ensuite, se dispersaient de côté et d'autre, cherchaient de l'espace pour leurs coups; les Sarmates, laissant leur arc, dont ils font moins d'usage, couraient droit en avant, l'épée et la pique à la main. Là, les évolutions ordinaires de la cavalerie, une alternative de charges et de retraites; ici, toutes les manœuvres de l'infanterie, des bataillons serrés se heurtant avec les corps et les armes, poussant et repoussés. D'une autre part, les Albaniens et les Ibériens cherchent à saisir l'ennemi, à le précipiter de cheval; et alors la bataille devint critique pour les Parthes, pressés de deux côtés à la fois, d'en haut par les cavaliers, et de plus près par les fantassins, qui les criblaient de blessures. Au milieu de la mêlée, Orode et Pharasmane, accourus pour seconder les braves, pour soutenir les lâches, se reconnaissent aux marques qui les distinguent. Aussitôt leurs cris, leurs traits, leurs chevaux, se croisent; Pharasmane, plus impétueux, perça le casque de son ennemi, qui heureusement fut couvert par un peloton de ses gardes, tandis que Pharasmane, emporté par son cheval, ne put redoubler. Cependant on crut Orode tué, et ce faux bruit découragea les Parthes, qui cédèrent la victoire.

XXXVI. Artaban, pour venger cette injure, accourt avec toutes les forces de son empire. Les Ibériens, connaissant mieux le pays, eurent encore l'avantage; et, toutefois, il ne se serait point retiré, si Vitellius, rassemblant ses légions, et répandant le bruit d'une

XXXV. Enimvero apud Sarmatas non una vox ducis: se quisque stimulant « ne pugnam per sagittas inirent; impetu et cominus præveniendum. » Varia hinc bellantium species; quum Parthus, sequi vel fugere pari arte suetus, distraheret turmas, spatium ictibus quæreret; Sarmatæ, omisso arcu quo brevius valent, contis gladiisque ruerent: modo, equestri prælii more, frontis et tergi vices; aliquando, ut conserta acies, corporibus et pulsu armorum pellerent, pellerentur. Jamque et Albani Iberique prensare, detrudere, ancipitem pugnam hostibus facere; quos super eques, et propioribus vulneribus pedites, afflictabant. Inter quæ Pharasmanes Orodæque, dum strenuis adsunt aut dubitantibus subveniunt, conspicui, eoque gnari, clamore, telis, equis concurrunt: instantius Pharasmanes; nam vulnus per galeam adigit; nec iterare valuit, prælatus equo, et fortissimis satellitum protegentibus saucium. Fama tamen occisi falso credita exterruit Parthos, victoriamque concessere.

XXXVI. Mox Artabanus tota mole regni ultum iit. Peritia locorum ab Iberis melius pugnatum; nec ideo abscedebat, ni contractis legionibus Vitellius, et

invasion dans la Mésopotamie, ne lui eût fait craindre une guerre avec les Romains. Pour lors Artaban abandonna l'Arménie, et ses affaires furent ruinées. Vitellius aimait sous main les Parthes contre un roi barbare dans la paix, malheureux dans la guerre, et fléau de son pays. Sinnacès, implacable ennemi du monarque, comme je l'ai dit, entraîne à la révolte son père Abdagèse, tous les grands qui avaient trempé en secret dans le complot, et qui alors étaient enhardis par ces désastres continuels. Insensiblement leur parti se grossit de tous ceux qui, plus soumis par crainte que par affection, avaient repris courage en se voyant des chefs. Enfin, il ne restait plus à Artaban que ses gardes, tous étrangers bannis de leur pays, espèce d'hommes sans idée de vertus, incapables de remords, instruments toujours prêts pour le crime, ne connaissant que la main qui les paye. Artaban, suivi de ces misérables, se sauva précipitamment au fond des provinces frontières de la Scythie. Il comptait sur le secours des Hyrcaniens et des Carmaniens, avec lesquels il avait des alliances, et aussi sur le repentir des Parthes, qui regrettent leurs princes absents, et se dégoûtent de ceux qu'ils possèdent.

XXXVII. Cependant Vitellius, voyant la fuite d'Artaban, et les Parthes disposés à reconnaître un nouveau roi, exhorte Tiridate à saisir l'occasion, et le mène vers l'Euphrate avec l'élite des légions et des alliés. Là, comme il sacrifiait un suovétaurile, suivant l'usage des Romains, et Tiridate un cheval, en l'honneur du fleuve, on apprit que, « de lui-même et sans qu'il fût tombé de pluie, l'E-

subdito rumore tanquam Mesopotamiam inuasurus, metum romani belli fecisset. Tum omnia Armenia, versæque Artabani res; illicito Vitellio desererent regem, sævum in pace, et adversis præliorum exitiosum. Igitur Sinnaces, quem antea infensum memoravi, patrem Abdagesen, aliosque occultos consilii, et tunc continuis cladibus promptiores, ad defectionem trahit: affluentibus paulatim qui, metu magis quam benevolentia subjecti, repertis auctoribus sustulerant animum. Nec jam aliud Artabano reliquum, quam si qui externorum corpori custodes aderant, suis quisque sedibus extorres, quis neque boni intellectus, neque mali cura, sed mercede aluntur, ministri sceleribus. His assumptis, in longinqua et contermina Scythiæ fugam maturavit, spe auxilii, quia Hyrcanis Carmaniisque per affinitatem innexus erat; atque interim posse Parthos, absentium æquos, præsentibus mobiles, ad penitentiam mutari.

XXXVII. At Vitellius, profugo Artabano, et flexis ad novum regem populæ animis, hortatus Tiridaten parata capessere, robur legionum sociorumque ripam ad Euphratis ducit. Sacrificantibus, quum hic more romano suovetaurilia daret, ille equum placando anni adornasset, nunciavere accolæ « Eu-

phrate grossissait prodigieusement, et ses eaux écumantes formaient, en tournoyant, des cercles qui ressemblaient à un diadème : signe d'un heureux passage. » Cependant de plus fins interprètes soupçonnaient « que le bonheur ne serait point durable, parce qu'on devait compter sur les pronostics qui se tirent du ciel et de la terre, plus que sur ceux des rivières, dont le mouvement continuel emporte le présage aussitôt qu'il se forme. » Dès que l'armée eut passé le fleuve sur un pont de bateaux, on vit d'abord arriver au camp Ornospade, avec un gros corps de cavalerie. Ce Parthe, autrefois exilé, avait, dans le temps que Tibère achevait la réduction des Dalmates, servi sous lui comme auxiliaire, et avec assez de distinction pour mériter le titre de citoyen romain. Depuis, rentré en grâce avec Artaban, il en avait obtenu de grands honneurs, et le gouvernement de ces vastes plaines qui, enfermées de tous côtés par les deux grands fleuves, le Tigre et l'Euphrate, ont reçu le nom de Mésopotamie. Peu de temps après, Sinnacès amène de nouvelles troupes; et enfin Abdagèse, le soutien du parti, vint livrer les trésors et tous les ornements de la couronne. Vitellius, content d'avoir étalé l'appareil des armes romaines, rappelle à Tiridate « les exemples de son aïeul Phraate et les leçons de César, double encouragement à la gloire; » il recommande aux grands « la déférence pour leur roi, les égards pour Rome, à tous l'honneur et la fidélité. » Ensuite il ramena ses légions en Syrie.

XXXVIII. Ces événements occupèrent deux années; je les ai réunis pour me distraire plus longtemps de nos maux domestiques.

phraten, nulla imbrum vi, sponte et immensum attolli; simul albenibus spumis, in modum diadematis, sinuare orbes, auspiciis prosperi transgressus. » Quidam callidius interpretabantur « initia conatus secunda, neque diuturna, quia eorum quæ terra cœlove portenderentur certior fides, fluminum instabilis natura simul ostenderet omnia raperetque. » Sed, ponte navibus effecto, transmissoque exercitu, primus Ornospades multis equitum milibus in castra venit: exsul quondam, et Tiberio, quum dalmaticum bellum conficeret, haud inglorius auxiliator, eoque civitate romana donatus; mox, repetita amicitia regis, multo apud eum honore, præfectus campis qui, Euphrate et Tigre, inelytis amnibus, circumflui, Mesopotamiæ nomen acceperunt. Neque multo post Sinnaces auget copias; et columen partium, Abdageses gazam et paratos regios adjicit. Vitellius, ostentasse romana arma satis ratus, monet Tiridaten primoresque, hunc, « Phraatis avi et altoris Cæsaris, quæ utrobique pulchra, meminere; » illos, « obsequium in regem, reverentiam in nos, decus quisque suum et fidem, retinerent: » exin cum legionibus in Syriam remeavit.

XXXVIII. Quæ, duabus ætatibus gesta, conjunxi, quo requiesceret animus